

leur arrivée, à les entretenir de ses intentions et à s'assurer de leurs dispositions. Plusieurs d'entr'eux rapportaient de leurs provinces des inquiétudes sérieuses sur les projets de la cour. On parlait d'intimider les Etats par un grand appareil militaire. Ces rumeurs déterminèrent la plupart des députés présents à charger Regnaud de Beaune, archevêque de Bourges, de s'en expliquer avec le roi. Ce prélat se rendit auprès du prince à la tête d'une nombreuse députation des trois ordres, et, dans un langage respectueux, mais ferme et sincère, il lui rendit compte des bruits alarmants qui s'étaient répandus, soit au dedans, soit au dehors du royaume, et le supplia de se rappeler la promesse exprimée dans ses lettres-patentes de convocation, que les Etats seraient assemblés en toute sûreté et liberté; le prélat appela l'attention du roi sur le déshonneur qui rejaillirait sur sa couronne de toute voie de fait qui mettrait en péril la sécurité de l'assemblée, et le conjura de faire restreindre l'appareil militaire dont les princes étaient entourés. Henri répondit « que son honneur était intéressé à la sûreté des Etats, puisque cette assemblée représentait tout son royaume; qu'il s'empressait d'offrir aux députés l'assurance d'une entière liberté dans leurs délibérations; qu'il était d'ailleurs le père de tous ses sujets, et que les bruits de ressentiment et de vengeance qui avaient pris cours étaient l'œuvre de ceux qui n'aspiraient qu'à le rendre odieux au peuple (1). »

La séance d'ouverture se tint dans la grande salle du château de Blois. Six grosses colonnes à chapiteaux romans, surmontées d'arcs en ogive, la séparaient par le milieu. Toutes les murailles avaient été couvertes de tapisseries à personnages, rehaussées de riches galons, et les piliers étaient entourés de tapis de velours violet, semés de fleurs de lis d'or.

(1) *Hist. des derniers troubles de France, etc.*, 1606, liv. IV.